



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Actualité](#) > De nouvelles offres pour t?tou

Aujourd'hui, t?tou vous propose de nouvelles fonctionnalités

Adhérez au nouveau eservice et accédez à vos documents CPS

t?tou est une nouvelle offre de service simple et dynamique et destiné à tous les assurés du fenua.

t?tou vous permet d'accéder à vos propres documents CPS directement de chez vous.

Parmi les offres de service disponibles sur tatou :

- obtenir votre carte d'assuré sans vous déplacer à la CPS,
- consulter le calendrier des paiements CPS sur votre compte qu'il s'agisse de vos prestations familiales, votre retraite ou encore le remboursement de vos soins.
- avoir votre relevé de prestations de santé qui vous permettra le suivi de vos soins pris en charge et de pièce justificative pour vos remboursements auprès de vos mutuelles.
- trouver pour les assurés du régime des non salariés (RNS) une attestation de régularité pour répondre à des appels d'offres.
- obtenir votre relevé de carrière
- consulter et télécharger l'avis aux parents pour une demande de complément familial
- consulter et télécharger l'attestation de couverture maladie
- consulter et télécharger l'attestation de couverture au titre d'ayant droit pour soins dispensés hors territoire
- consulter et télécharger l'attestation de pension de retraite
- consulter et télécharger le relevé du compte cotisant
- consulter et télécharger le relevé d'information des prestations familiales
- consulter et télécharger l'attestation d'inscription au RSPF
- ...

Ces fonctionnalités sont évolutives pour offrir à tous un service de qualité efficace.

Comment vous inscrire ?

Rendez-vous à la CPS la plus proche de chez vous, muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) dans leur forme originale, en photocopie ou en numérisation. Pour une tierce personne, une procuration manuscrite ou informatisée est recevable sur présentation de la pièce d'identité. Pour toute inscription, une adresse email valide et personnelle vous sera demandée.

Un agent CPS procédera à votre inscription, que vous pourrez finaliser en ligne, sur <https://tatou.cps.pf>, après réception de votre mot de passe à accès unique sur votre boîte email.

Tout organisme souhaitant mettre en place un partenariat avec la CPS, afin de procéder à l'adhésion à tatou de son personnel volontaire, pourra le faire grâce à une procédure simplifiée après signature d'une convention.

URL source (modified on 31/07/2019 - 11:13): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/actualite/de-nouvelles-offres-pour-tatou>